

# La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1002 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : [larepublique@nyota.net](mailto:larepublique@nyota.net), [www.nyota.net](http://www.nyota.net)

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015



*Résultat de l'autopsie*

## Le juge Yanyi mort par empoisonnement !

(Lire en page 3)

*Pentecôte*

## Moïse Katumbi réclame le Saint-Esprit pour les Congolais !

(Lire en page 12)



*Les chiffres qui donnent froid au dos*

## Le scandale des salaires en RD Congo

(Lire en page 2)

Bulletin épidémiologique

## 3 049 cas positifs, 448 personnes guéries

(Lire en page 6)

*Gouvernement*

## Cap sur la réouverture des bars et restaurants

(Lire en page 7)

*Les chiffres qui donnent froid au dos*

## Le scandale des salaires en RDC

Les chiffres qui fâchent. Pourquoi nos dirigeants congolais nagent-ils sous les millions de dollars alors que les profs, policier, médecin et les infirmières se noient dans la misère ?



### LES SALAIRES DES DIRIGEANTS CONGOLAIS.

Président (Tshisekedi)	15 884\$
Ancien président (Kabila)	680 000 \$
Sénateur	13 000 \$
Député	7000 \$
Ministre	15 000 \$

### LES SALAIRES DES DIRIGEANTS FRANÇAIS

Président (Macron)	16 400.45\$
Ancien président (Sarkozy)	7 168.57\$
Sénateur	7 796.63 \$
Député	6 261.13 \$
Ministre	10 936.94\$

Policier	235\$	Policier	2539.32\$
Militaire	250\$	Militaire	3157.63\$
Enseignant	207\$	Enseignant	4906.46\$
Médecin	290\$	Médecin	3790.03\$
Huissier	150\$	Huissier	1307.02\$

Les dirigeants congolais sont les mieux payés mais dans un pays pauvre compare aux dirigeants d'un pays riches. Pourquoi une telle injustice de la part de nos dirigeants congolais. Il y a toujours assez pour augmenter leurs salaires et non pour les autres. Le plus scandaleux est qu'ils veulent une augmentation pour eux et une réduction pour les autres fonctionnaires de l'état.

## Les prisons du Sud-Kivu non approvisionnées en nourritures depuis 5 mois

Le Gouvernement central n'a pas approvisionné les prisons du Sud-Kivu en nourritures depuis 5 mois. C'est ce que révèle la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), Bureau de Représentation provinciale du Sud-Kivu.

Dans une dépêche parvenue à La Prunelle RDC Info, la CNDH note que le dernier approvisionnement trimestriel date du dernier trimestre de l'année 2019.

Cette situation a une incidence sur des personnes détenues dans les prisons de la province et spécialement dans la prison de Kabare et la Prison Centrale de Bukavu.

Malgré son engagement à suppléer le Gouvernement central dans l'alimentation des détenus, regrette la structure d'appui à la Démocratie, la contribution mensuelle du gouvernement provincial se trouve insuffisante si bien que la prison de Kabare a enregistré ce 26 mai son premier cas de décès à la suite de la famine et 6 autres détenus en état de gastro-entérite grave ont été conduits urgemment à l'hôpital général de Mukongola.

La CNDH remercie le Gouvernement provincial pour le décaissement de fonds mensuels effectué ce jour et poursuit son plaidoyer auprès de sa hiérarchie nationale afin de la sensibilisation du Gouvernement central sur ses obligations légales relatives à la prise en charge alimentaire des détenus dans les prisons.

La CNDH demande en outre la mise en place effective de la commission mixte de suivi pour la gestion transparente des fonds alloués aux prisons.

Selon la CNDH, la Prison de Kabare compte 260 détenus dont 10 enfants et 14 femmes accompagnées de 2 nourrissons.

Parmi ces personnes privées de liberté on compte 114 prévenus et 136 condamnés ainsi que 6 enfants en placement provisoire et 4 en placement définitif.

Pour une capacité d'accueil de 500, la Prison Centrale de Bukavu compte également 1685 personnes au 26 mai dont 45 enfants et 37 femmes accompagnées de 8 nourrissons.

Jean-Luc M.  
(Correspondant au Sud-Kivu)

### *Meurtre des experts de l'ONU*

## «Trésor Mputu», ex-chef milicien, arrêté à Kananga

L'ex-chef milicien connu sous le nom de «Trésor Mputu» a été arrêté vendredi 29 mai dans la soirée à Kananga. Il était recherché depuis plusieurs mois par la justice militaire.

Des sources militaires révèlent que l'ex-chef milicien a été arrêté «vers 21 heures-22 heures».

Le Parquet le soupçonne d'avoir participé à l'exécution de Zaida Catalan et Michael Sharp, les deux experts de l'ONU tués en mars 2017 près du village Moyo Musuila au Kasai-Central.

Son nom a été cité par certains prévenus qui sont jugés dans ce procès ouvert en juin 2017 devant le tribunal militaire de Kananga avant de se poursuivre devant la Cour militaire de l'ex-Kasai-Occidental.

Une source au Parquet militaire révèle sans plus de précisions que le nom de Trésor Mputu revient également dans plusieurs autres dossiers liés à la milice Kamuina Nsapu.

Il y a quelques jours, l'ONG «Enfant ave-

nir» a révélé que Trésor Mputu fait partie des miliciens qui recrutent des enfants dans la localité de Katole près de Kananga.

Selon le responsable de cette organisation, une quarantaine de personnes avaient déjà été recrutées dans ce mouvement autour d'un foyer initiatique, un tshiota, qui aurait été installé.

RO



**La République**  
2, Avenue des Entreprises,  
Immeuble Sema, Gare centrale,  
Kinshasa-Gombe

**Directeur de Publication**  
Jacques Famba

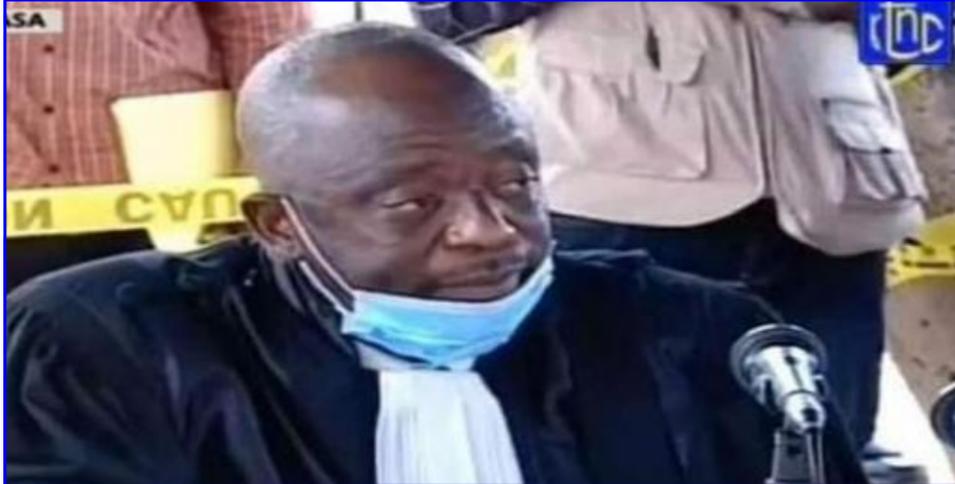
**Coordonnateur de la Rédaction**  
Boendy Bo Lokanga  
+243999199410

**Collaborateurs**  
Boendy BL  
Gaston Liande  
**Rédaction**  
**Enquête et Reportage**  
Boendy BL  
Jacques Famba  
+243999199410  
**Secrétaire de rédaction**  
Beni Joel Dinganga  
**technique**  
Benoit Mutshipayi  
**Secrétaire de rédaction**  
PAO  
Abedi Salumu

**Direction Commerciale et Financière**  
Dominique Lumumba  
0815011886, 0997440728  
**Lubumbashi**  
Freddy Tshijika  
Jean L. Mwamba  
**Distribution**  
Bertin Sefu  
Senga Jean-Victor  
**Vente**  
-  
**Images**  
Dieudonné Kanyinda  
Bram's

# Le juge Yanyi mort par empoisonnement !

L'autopsie demandée par le parquet de grande instance de Kinshasa/Gombe pour déterminer la cause du décès mystérieux du juge Yanyi Ovungu, a été réalisée le vendredi 29 mai à la morgue de l'hôpital militaire du camp Kokolo. Le juge Yanyi, président de la chambre qui dirigeait le procès Vital Kamerhe et consorts contre le ministère public, avait été empoisonné, selon radio Okapi dans son journal d'hier à 18 heures. Les autorités cherchent maintenant une expertise internationale pour déterminer de quel poison le juge Yanyi est mort.



Première confrontation ratée

Le juge Yanyi Ovungu est décédé le mercredi 27 mai vers 2 heures du matin au centre hospitalier Nganda, de suite d'une crise cardiaque, selon la police. Une version des faits remise en cause par d'autres sources qui avancent l'hypothèse d'un assassinat.

En dépit de la mort brutale du juge Yanyi Ovungu, la prochaine audience du procès Kamerhe et consorts, accusés de détournement des deniers publics dans le cadre du programme des 100 jours, aura lieu, comme prévue, le 03 juin à la prison centrale de Makala. Les enquêtes se poursuivent alors pour identifier ceux qui auraient pu empoisonner ce juge.

MCP/LR

## Mukuna -Tshibola: nouveau rendez-vous le 05 juin

La première audience de l'affaire opposant l'évêque Pascal Mukuna et Mamie Tshibola, épouse de l'un de ses anciens collaborateurs, s'est ouverte le vendredi 29 mai à la prison centrale de Makala.

Au cours de cette courte audience à huis clos, Mamie Tshibola, qui accuse notamment le responsable de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK), de « viol, menace de mort et rétention illicite des documents parcellaires », ne s'est pas présentée et ses avocats non plus.

La requête des avocats de l'évêque Pascal Mukuna sollicitant une

mise en liberté provisoire de leur client a été examinée le samedi. Jusque-là on s'interroge sur les raisons de l'absence de la plaignante et sa défense à la chambre foraine organisée à la prison centrale de Makala.

On espère que le prochain rendez-vous sera le meilleur, et les deux protagonistes pourront s'affronter devant les juges au cours de ce procès voulu à huis-clos pour préserver l'intimité de l'un et de l'autre.

C'est depuis le 14 mai dernier que l'évêque Pascal Mukuna est en détention préventive à la prison centrale de Makala. LR



### Différend frontalier RDC - Zambie

## Denis Sassou Nguesso en sapeur-pompier

Le Président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso a dépêché un émissaire à Kinshasa, porteur d'un message à son homologue Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, dont la teneur n'a pas été révélée.

Il s'agit du ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, arrivé jeudi à Kinshasa via Beach Ngobila où il a été accueilli par Mme Marie Tumba Nzeza, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la RDC, ainsi que l'ambassadeur du Congo Brazzaville à Kinshasa, Clément Yandoma.

« J'effectue une visite fraternelle. Dans le malheur, il faut se serrer les coudes, et dans la solidarité. Voilà l'objet essentiel de ma présence à Kinshasa, et le bonheur d'être à Kinshasa entre mes frères et sœurs », a-t-il déclaré.

A en croire l'homme d'État du Congo/Brazzaville, le message de Denis Sassou Nguesso à Félix Antoine Tshisekedi se rapporte à la crise sanitaire qui sévit en Afrique, liée à la pandémie de la COVID-19, dont les deux pays ne sont pas épargnés.

« La seule chose, c'est le malheur commun qui est tombé sur nos têtes, le Coronavirus, mais nous allons le vaincre. Dieu nous a protégés, il n'y a pas l'hécatombe que les oiseaux de mauvaises augures avaient annoncée. Nos an-



cêtres, nos mânes nous ont protégés. Nos scientifiques sont valables. Madagascar en est la preuve », a-t-il dit.

« Je crois que nous allons nous en sortir », rassure-t-il, se disant confiant aux experts africains qui travaillent pour que le continent puisse trouver une solution locale. Quant à l'état des lieux de la coopération entre la RDC et son pays, l'homme d'État congolais a soutenu que « le ciel est bleu entre les deux Congo ». Il a salué l'excellence des relations diplomatiques entre la RDC et son pays. Il a regagné son pays le même jour, après son entretien avec le Président de la RDC à la cité de l'Union africaine. LR/ACP

## La Gécamines épinglée pour plusieurs transactions peu transparentes

La Coalition pour la gouvernance des entreprises publiques du secteur extractif en RDC (COGEP) se félicite de constater que le gouvernement congolais se penche sur la vente des actifs des entreprises publiques. La semaine dernière, le chef de l'État Félix Tshisekedi annonçait avoir reçu des dénonciations sur des cas de fraudes ou de sous-évaluation à l'occasion des ventes des actifs de la Gécamines. La COGEP, elle, épingle onze transactions effectuées entre 2010 et 2018 dont le coût s'élèverait à 1,3 milliard des dollars. Des accusations que cette société d'État a plusieurs fois rejetées.

Au mois de janvier dernier, la COGEP avait adressé une lettre au président Félix Tshisekedi sollicitant un audit sur les ventes et cessions des parts de la Gécamines. Pour la COGEP, le gouvernement devrait savoir à quoi ont servi les recettes issues de ces ventes car, dit-elle, la production minière de la Gécamines est

en baisse. Elle est passée de 36 000 tonnes de cuivre en 2013 à 8 570 tonnes.

Pour maître Daudet Kalume, membre de la COGEP, il n'y a pas eu de transparence sur les transactions passées entre la Gécamines, entreprise publique et des sociétés privées. Il en donne des exemples. « Il y a la vente des parts de la Gécamines de la mine de Luswishi à CDM, c'était 100% des parts à 52 millions de dollars ; il y a la vente des parts dans Kipoi à TIGER Resources, c'était 40% à 111 millions ; il y a la vente des parts dans Mutanda Mining à Rowny Assets qui représentait 25% et c'était 137 millions. »

De son côté, la Gécamines ne cesse de soutenir dans ses différents communiqués et rapports qu'elle rend compte à l'État Congolais, son unique actionnaire, et que ses états financiers sont audités par les plus grands cabinets au monde.

RFI

## A en croire Kasongo Mwema

# La Covid-19 fait des ravages à la Présidence de la République

La fréquence des décès au cabinet du Président de la République était vertigineuse que d'aucuns avaient cru à une cure d'empoisonnement. Les conjectures ont perduré que le Porte-parole du président Félix Tshisekedi, était obligé de fixer l'opinion tant nationale qu'internationale sur les rumeurs persistantes même sur les réseaux sociaux au sujet de ces morts dont le nombre enregistré au courant de la semaine passée a effrayé.

Ainsi, au cours d'une page spéciale signée « Communication de la Présidence de la République », sur la télévision publique, que Kasongo Mwema Yamba Yamba a informé que tous les morts enregistrés à la Présidence au courant de la semaine sont dus à la Covid-19. Par ailleurs, aucun cas dû à un empoisonnement n'a été enregistré, contrairement aux affirmations de la rue : « Qu'il y ait beaucoup de personnes qui soient tou-

chées à la Présidence, ça c'est une évidence.

Kasongo Mwema justifie cette réalité par le fait que les bureaux de la Présidence accueillent une importante population pour diverses raisons. « Il se fait malheureusement qu'il y a beaucoup de regards qui sont tournés vers la Présidence. Le chef de l'Etat, c'est quand même le garant de la nation et c'est tout à fait normal, pour des raisons d'Etat, pour des raisons de travail. Donc c'est un milieu très fréquenté. Il y a beaucoup de gens qui visitent la Présidence de la République pour des raisons d'Etat ».

Le Porte-parole du chef de l'Etat dit que cette situation est déplorable et qu'il faut espérer que toutes les mesures barrières arrêteront la propagation de cette maladie qui ne se déplace que grâce au mouvement des individus : « Le coronavirus ne se déplace pas, c'est nous qui le déplaçons », soutient-il.

Il fait aussi savoir que l'ins-

titution président de la République, qui a en son sein le service Présidence de la République est très visible, et c'est pourquoi il attire l'attention de tout le monde, mais que mêmes dans plusieurs entreprises il y a des morts en cascade comme le démontre le bulletin du Secrétariat technique de lutte contre la Covid-19.

Pas de mort par empoisonnement

Au sujet de la présence du poison dans les arcanes du Palais de la Nation, Kasongo Mwema a exigé des preuves :

« Qui a détecté, quand et par quel moyen ? », a-t-il interrogé. Pour élaguer ces fausses rumeurs, le Porte-parole du chef de l'Etat annonce un entretien sur les antennes de la Rtcn avec le doyen de la faculté de médecine de l'Unikin, le professeur Kayembe, toxicologue de son état.

Le Porte-parole du chef de

l'Etat a signifié que toutes les mesures sont prises à la Présidence en cas d'un malaise quelconque comme des maux de ventre et qu'une équipe de spécialistes est sur place pour veiller à la santé physique des employés.

Les mesures barrières sont aussi observées sur place avec un dispositif médical et hygiénique approprié, composé d'un portail de désinfection qu'il faut franchir avant d'accéder à l'enceinte de la Présidence, la distanciation sociale, le dépistage rapide.

Cette prestation de Kasongo Mwema a eu pour effet de cultiver davantage la peur parmi la population ; si le personnel aussi merveilleusement protégé et soigné ne résiste pas à la fougue du virus, quelle pourrait être la situation pour les démunis dont la prise en charge dans les formations médicales de la capitale essuie des critiques acerbes ?

LR

## La sécurité au menu du 33<sup>ème</sup> conseil des ministres

Le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi préside par vidéoconférence, depuis la mi-journée de ce vendredi 29 mai 2020, la 33<sup>ème</sup> réunion hebdomadaire du Conseil des ministres. Cinq points sont retenus à l'ordre du jour à savoir la Communication du Chef de l'Etat, les Points d'informations, l'Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des ministres, l'Examen et l'adoption de dossiers ainsi que l'Examen et l'adoption des projets de textes.

Après la Communication du Chef de l'Etat aux membres du gouvernement, interviendront les points d'informations et, à ce stade, le Vice-premier ministre, ministre de l'Intérieur, sécurité et affaires coutumières va présenter l'état et l'administration du territoire. Le ministre de la Défense et anciens combattants va, en ce qui



le concerne, s'étendre sur la situation sécuritaire à travers le territoire national.

L'évolution de la situation de la pandémie de la Covid-19 à travers le pays sera présentée par le ministre de la Santé publique. Il est retenu que le Vice-premier ministre, ministre des Infrastructures et

travaux publics présente au conseil des ministres la situation du charroi automobile des membres du gouvernement. En ce qui concerne l'examen et adoption de dossiers, le Vice-premier ministre, ministre du Budget va faire l'état des lieux de la réforme relative au basculement du budget moyen

vers les budgets programmes et à la restructuration des services en charge.

Et, enfin, le Vice-premier ministre, ministre des Infrastructures et Travaux publics et le ministre des Transports et voies de communication vont, ensemble, présenter les états des lieux du projet de port en eaux profondes de Banana, au Kongo central. C'est suite à l'observance stricte des gestes barrières édictés par les autorités du pays pour faire face à la pandémie de la Covid-19 que le chef de l'Etat préside le Conseil des ministres par vidéoconférence, souligne-t-on.

Le Premier ministre et tous les membres du gouvernement assistent à cette réunion à partir de leurs cabinets de travail respectifs.

(avec ACTU RDC)

## Processus DDR

# La MONUSCO poursuit son appui à la réinsertion des ex-combattants

Le représentant spécial adjoint des Nations unies en RDC, David Gressly a réitéré l'engagement des Nations unies à poursuivre son appui financier, technique et logistique pour le désarmement et démobilisation, des ex-combattants dans les provinces du Nord et sud Kivu. Il l'a dit lors d'un échange samedi 30 mai 2020 à Goma avec le gouverneur du Sud Kivu Theo Ngwabije Kasi.

« Ici on a donné notre engagement de continuer à donner un appui technique et logistique pour le désarmement et démobilisation, deuxièmement d'aider avec la réinsertion, en même temps on sait qu'il y a d'autres besoins pour la réintégration de ces ex combattants », a déclaré David Gressly.

Il a par ailleurs affirmé avoir donné son engagement de travailler auprès des grands

baillieurs pour rechercher un financement supplémentaire pour remplir tout le gap pour ce processus.

Le gouverneur du Sud Kivu Théo Ngwabije Kasi a salué l'appui de la MONUSCO pour résoudre le problème épineux pour la stabilisation de l'Est de la RDC.

« Ce qui pose un problème, c'est la prise en charge puisqu'ils sont des milliers au Nord et Sud

Kivu qui se rendent. Il faut les cantonner, il faut créer des filières pour leur réintégration sociale. Le représentant nous a dit qu'ils vont nous accompagner, nous espérons que ça va nous aider à leur donner une chance » a-t-il souligné.

David Gressly a lancé son appel aux groupes armés réfractaires à saisir cette opportunité de se démobiliser et de développer leurs communautés.

## UNIKIN : la réhabilitation des résidences universitaires s'accélère



Les étudiants de l'Université de Kinshasa (UNIKIN) plaident pour la finalisation rapide des travaux de réhabilitation et la construction de nouvelles résidences universitaires et auditoriums, afin de répondre au nombre actuel des étudiants que compte l'UNIKIN. Les travaux évoluent rapidement à la satisfaction des étudiants, en dépit de certaines inquiétudes concernant la qualité des matériaux utilisés, ont constaté les reporters de Radio Okapi vendredi 29 mai.

Sur les sept sites des résidences universitaires que compte l'UNIKIN, cinq sont déjà en cours de réhabilitation. Il s'agit de celles des filles (80 et 150), dont les travaux sont en cours de finalisation. Tous les murs sont repeints, les plafonds rénovés, et les carreaux cassés remplacés.

Au plateau des étudiants et la résidence universitaire 10, Vatican, les travaux sont déjà entamés, à la grande satisfaction des étudiants. Les résidences universitaires 20 et 30 sont toujours en attente de lancement des travaux.

Certains étudiants se disent, cependant, inquiets de la qualité du matériel utilisé susceptible de dégrader rapidement les résidences universitaires nouvellement réhabilitées.

C'est le cas par exemple de la qualité des câbles électriques, selon eux, qui risquent de n'être pas en mesure de supporter la surcharge avec les nombres des réchauds utilisés par les étudiants pour leur cuisine.

Radio Okapi

# La MIBA sous cure de redynamisation

Le conseil d'administration et la Direction générale de la Minière de Bakwanga (MIBA SA), l'entreprise productrice du diamant industriel en RDC, ont été suspendus vendredi 29 mai au cours de la 33ème réunion du conseil des ministres présidée par le Chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi.

Il est reproché au conseil d'administration ainsi qu'à la direction générale, le dysfonctionnement dans le management et la gestion financière.

Cette sanction tombe après une mission d'audit effectuée au mois de février 2020, par l'inspection générale des finances, ainsi que quelques conseillers du ministère du portefeuille, sur instruction du ministre de tutelle.

Les résultats de cette mission dont une copie est parvenue au mois de mars, à la présidence de la république révélaient d'importants dysfonctionnements au titre de la conformité, de la gouvernance et de management, de la production et de

la gestion financière.

Le gouvernement promet à cet effet, de désigner des chargées de mission, afin d'examiner les pistes de redressement de la société minière ainsi que de la convocation d'une assemblée générale. Les agents et travailleurs de la Minière de Bakwanga contactés, affirment que cette décision intervient en retard. Ils souhaitent

toutefois que des audits internes, soient diligentés et des sanctions exemplaires infligées aux anciens animateurs de l'entreprise minière qu'ils taxent d'avoir entretenus les vols des pierres précieuses, et les réseaux mafieux de creuseurs clandestins qui exploitent au polygone minier de la MIBA SA. Ce que rejette le directeur général Albert Mukinayi. Ils demandent cependant au ministère du portefeuille de désigner un directeur présent sur les 3 existants au sein de l'entreprise.

LR/RO

## ESET découvre l'utilisation de Gmail en version de la Backdoor ComRAT par le groupe de cyberespionnage Turla



Les chercheurs d'ESET ont découvert l'utilisation de Gmail en version de la Backdoor ComRAT, l'une des plus anciennes familles de malwares opérées par le groupe Turla, indique un communiqué de presse parvenu samedi à l'ACP.

Selon ce document. Snake Turla, qui est un groupe de cyberespionnage actif depuis plus de dix ans, est spécialisé dans l'utilisation de l'interface web de Gmail pour recevoir des commandes et exfiltrer des données, précise-t-on tout en soulignant que ComRAT s'est attaqué à au moins trois institutions gouvernementales depuis 2017 pour y dérober des documents sensibles.

ESET a découvert que cette dernière version de ComRAT était toujours utilisée au début de l'année 2020, ce qui montre que le groupe Turla est toujours très actif et constitue une menace majeure pour les diplomates et les militaires.

La principale utilisation de ComRAT est le vol de documents confidentiels. Lors d'une campagne spécifique, ses opérateurs ont même déployé un exécutable .NET pour interagir avec le serveur de base de données MS SQL d'une victime contenant les documents de l'organisation.

Les opérateurs du malware ont utilisé des services de Cloud public tels que OneDrive et 4shared pour exfiltrer des données.

La dernière version de la Backdoor de Turla est en mesure d'effectuer de nombreuses autres actions sur les ordinateurs com-

promis, notamment lancer des programmes supplémentaires et exfiltrer des fichiers.

Les moyens mis en œuvre pour échapper à la détection par les solutions de sécurité sont préoccupant.

« Cela montre le niveau de sophistication de ce groupe et son intention de s'implanter à long terme dans les machines, » explique Matthieu Faou, qui a enquêté sur le groupe pendant plusieurs années. « Grâce à l'utilisation de l'interface web de Gmail, la dernière version de ComRAT est capable de contourner certains contrôles de sécurité, car elle n'utilise aucun domaine malveillant, » poursuit M. Faou.

ESET a découvert une mise à jour importante de la Backdoor en 2017.

Elle est beaucoup plus complexe que les versions précédentes. La dernière itération de la Backdoor découverte par les chercheurs d'ESET, a été compilée en novembre 2019.

« En étudiant la victimologie et les échantillons du malware présents sur les machines compromises, nous estimons que ComRAT est utilisé exclusivement par Turla, » ajoute M. Faou. ComRAT, également appelé Agent. BTZ, est une Backdoor malveillante qui est devenue célèbre après avoir été utilisée dans une faille de sécurité qui a touché l'armée américaine en 2008. La première version de ce malware, probablement lancée en 2007, était un ver qui se propageait via des disques amovibles, rappelle-t-on. ACP

### Kalamba Mbuji

## La FEC au chevet du pont sur la rivière Kasai



Les membres de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) pour le Kasai Central se sont convenus d'œuvrer pour la mobilisation des fonds en vue de réhabiliter le pont jeté sur la rivière Kasai à la localité frontalière de Kalamba Mbuji entre la RD-Congo et la République d'Angola.

Jean Assaka Tshionbe, président de l'antenne locale de ce syndicat patronal qui a livré l'information vendredi à la presse a

fait savoir que l'initiative vise à faciliter le transport des marchandises en provenance de l'étranger via le port angolais de Lobito.

Il a souligné le bénéfice de l'urgence à accorder à ces travaux à l'appui d'un devis estimatif avant l'ouverture annoncée de la frontière angolaise.

Le poste frontalier de Kalamba Mbuji, dans le territoire de Luiza, au Kasai Central, facilite les activités du petit commerce transfrontalier entre la RDC et l'Angola, rappelle-t-on.

### Beni-Kasindi

## Sans circulation routière... l'asphyxie !



M. Roger Malinga, commissaire général en charge de la Reconstruction au sein du gouvernement provincial du Nord-Kivu, séjourne à Beni depuis bientôt en vue d'étudier les voies et moyens de rétablir en toute urgence, la circulation sur la route Beni-Kasindi où le pont jeté sur la rivière Hululu a été dernièrement emporté par les eaux de pluie au niveau de PK 55.

Au terme des contacts entrepris avec divers partenaires locaux, le délégué du gouverneur Carly Nzanu à Beni a arrêté un programme de travail consistant notamment au lancement, dès le lundi 1er juin 2020, des travaux à exécuter pour une période de 12 jours.

Outre la Monusco qui a consenti pour un financement des travaux à hauteur de 30 %, le gouvernement provincial du Nord-Kivu et la Fédération

des Entrepreneurs au Congo (FEC) mettent en contribution l'Office des routes pour la réalisation des travaux.

### Visite sur le site des travaux

Par ailleurs, le Commissaire Général, le Chef de bureau de la Monusco, des membres de la Fec-Beni et de l'Office des routes Beni ont effectué une visite sur le site des travaux.

Dans cette délégation, l'on note la présence du député provincial Celse Magezi, élu du territoire de Beni qui tient à se rendre compte du démarrage des travaux en faveur de ses électeurs étant les plus affectés par la coupure de la circulation entre Kasindi et Beni.

La route Beni-Kasindi est d'une importance capitale par le fait qu'elle ouvre la voie à la frontière Ouganda-RDC pour ravitailler les villes de Beni et de Butembo en produits manufacturés. ACP

## KONGO-CENTRAL

## L'hôpital de la DGDA, épicentre du covid-19



Matadi, 1er jour de confinement total vendredi 22/05/20. Radio Okapi/ Photo Nana Pluriche

Le centre médical de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) à Matadi a fermé ses portes vendredi 29 mai pour une durée de 14 jours, à cause du nombre élevé du personnel soignant de cette formation médicale atteint de COVID-19. Cette décision a été prise par le médecin chef de zone de santé de Matadi et coordonnateur de la riposte à la COVID-19, Goethe Makindu.

« Depuis le début de l'épidémie dans la ville de Matadi, nous avons déjà enregistré plus ou moins 30 agents de santé qui sont infectés par cette maladie, parmi lesquels se retrouvent également des agents du centre médical DGDA », a déclaré Dr Makindu.

Pour lui, les instructions ont été données pour que tous ces agents atteints du Coronavirus puissent être confinés à domicile. « On s'est rendu compte que certains agents (atteints) continuent encore à prester dans ce centre médical, c'est qui est inadmissible et avec comme risque de propager le

virus au sein des patients et aussi dans la population qui est desservie par ce centre », a-t-il expliqué.

Dr Goethe Makindu estime que le risque de contamination est permanent :

« Premièrement, les autres personnels qui ne sont pas affectés, ils courent le risque de contracter la maladie. Deuxièmement, même la population qui fréquente ce centre là risquerait également d'être contaminée, surtout que la population ne sait pas que ces personnels soignants qui ont la maladie ».

Au total, 100 cas ont été testés positifs et près de 1160 contacts retracés et identifiés dans la ville de Matadi, l'épicentre de la COVID-19 dans la province du Kongo-Central. Ces chiffres ont été avancés jeudi 28 mai par le gouverneur Atou Matubuana, à l'issue de l'état des lieux de la mesure du confinement observé du 22 au 24 mai dans la ville portuaire.

LR/RO

## Journée mondiale sans tabac

## L'OMS en campagne contre sa commercialisation

Le 31 mai de chaque année se célèbre la Journée mondiale sans tabac, qui met l'accent sur les dangers du tabagisme et de l'exposition à la fumée du tabac et plaide en faveur de l'adoption de politiques efficaces pour sauver des vies. Le thème retenu pour l'édition de cette année est « Protéger les jeunes contre les manipulations de l'industrie ».

Pour ce faire, la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshidiso Moeti a, dans son message indiqué que son institution lance une campagne mondiale contre la commercialisation de tabac dont la finalité est de faire contrepoids aux tactiques agressives déployées par l'industrie du tabac pour attirer une nouvelle génération de consommateurs.

Dans la Région africaine, 94 millions d'hommes et 13 millions de femmes, ainsi qu'un adolescent sur cinq, utilisent les produits du tabac. Le tabagisme est en augmentation chez les jeunes filles âgées de 13 à 15 ans et la consommation de produits du tabac autres que la cigarette progresse dans la Région. Chaque année, 146 000 Africains décèdent des suites de maladies liées au ta-

bagisme. Le traitement des maladies liées au tabagisme représente en effet 3,5 % des dépenses de santé annuelles totales effectuées dans la Région.

Pour lutter contre la morbidité et la mortalité liées au tabagisme, 26 pays africains ont interdit de fumer dans les lieux publics, et 10 de ces pays ont institué des interdictions complètes des produits à base de tabac. Trente-quatre pays ont interdit la publicité en faveur du tabac, tout comme la promotion et le parrainage de ses produits. Cependant, en essayant de protéger leurs citoyens, bon nombre de gouvernements font face aux menaces de l'industrie et à des actions intentées en justice pour rendre inefficaces les mesures prises.

En vue de permettre aux États Membres de lutter contre l'ingérence de l'industrie du tabac, nous continuerons à œuvrer de concert avec nos partenaires pour en finir avec les idées reçues, pour dénoncer les manœuvres dilatoires et renforcer les politiques axées sur de meilleurs résultats sanitaires, a affirmé la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

## Bulletin épidémiologique

## 3 049 cas positifs, 448 personnes guéries

Le comité de la riposte a notifié 83 nouveaux cas confirmés du Coronavirus pour la journée de samedi 30 mai, dont 81 à Kinshasa et 2 dans le Haut-Katanga. Ce qui porte à 3 049 (dont 3 048 cas confirmés et 1 cas probable) le nombre total de cas depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars.

Au total, il y a eu 72 décès (71 cas confirmés et 1 cas probable) et 448 personnes guéries.

Pour la seule journée de samedi :

- 357 échantillons testés
- 20 personnes sorties guéries
- 3 nouveaux décès
- 2091 patients en bonne évolution

- Kinshasa : 2.761 cas ;
- Kongo Central : 189 cas ;
- Nord-Kivu : 43 cas ;
- Sud-Kivu : 28 cas ;
- Haut-Katanga : 21 cas ;
- Ituri : 2 cas ;
- Kwilu : 2 cas.

\*Les 7 provinces touchées :

## Haut-Katanga

## Le choléra en rajoute au drame à Lubumbashi

La ville de Lubumbashi, dans le Haut-Katanga, est de nouveau frappée par l'épidémie de choléra.

Selon le ministre provincial de la santé, Joseph Sambu, depuis la semaine dernière, ce sont plus de 92 cas dont trois décès qui sont déjà enregistrés.

La zone de santé la plus touchée est celle de Kamalondo avec 66 cas. Celles de Kampemba, Katuba et Kenya se partagent les restes des cas indique le ministre provincial de la santé.

Les équipes du ministère provincial de la santé et leurs partenaires sont déjà sur le terrain pour la désinfection et la distribution des purifiants d'eau. Le centre de trai-

tement de Cholera de la commune de Kenya prend en charge tous les malades, affirme le ministre provincial de la santé.

« J'ai visité la commune pour comprendre ce qui a fait à ce qu'il y ait résurgence du choléra alors que nous sommes pendant la saison sèche. Nous avons compris le manque d'hygiène, la desserte en eau par la REGIDESO se fait de manière discontinue donc trois fois par semaine qui sont les facteurs à la base de cette flambée du choléra », a déclaré le ministre provincial de la santé.

Il a attribué cette recrudescence entre autre au manque d'eau potable dans les zones touchées par cette épidémie.

## Haut-Katanga :

## Marie Mukalay, cadre de l'UNAFEC et sœur aînée de G. Kyungu est décédée



Le président de l'Union Nationale des Fédéralistes du Congo, UNAFEC, Antoine Gabriel Kyungu wa Kumwanza est frappé dimanche 31 mai par le décès de sa sœur aînée Mariée Mukalay, cadre de l'UNAFEC.

Cette annonce est faite par Mukalay Lama, secrétaire général du parti, à travers un communiqué parvenu à ACTU7.CD. À l'en croire, cette dame, cadre de l'UNAFEC est décédée à l'âge de 91 ans à Lubumbashi dans la province du Haut-Katanga.

Ainsi, le directoire national et le bureau politique présentent leur condoléances au président Gabriel Kyungu wa Kumwanza et aux combattants et cadres de cette formation politique.

D.E.L.

# Cap sur la réouverture des bars et restaurants !

Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a présidé, vendredi, par vidéo-conférence, le conseil des ministres qui a examiné la possibilité de la réouverture des écoles et certains espaces publics tels que : les restaurants, bars, etc.

Le Chef de l'Etat a instruit le gouvernement d'étudier cette question en vue de concilier les exigences de la lutte contre la propagation de la pandémie et la reprise progressive des activités économiques. Cidessous, le texte intégral du compte rendu fait par le ministre d'Etat Eustache Muhanzi Mubembe, ministre des Ressources hydrauliques et électricité :

« La 33ème réunion du Conseil des Ministres, s'est tenue ce vendredi 29 mai 2020, par télé travail, sous la présidence de son Excellence Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République, Chef de l'Etat. Cinq points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir: I. Communication de son Excellence Monsieur le Président de la République II. Points d'Information III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres IV. Examen et adoption des dossiers V. Examen et adoption de projets de textes.

I. S'agissant de la communication du Chef de l'Etat, elle a porté sur quatre points : Primo, le Président de la République a fait le constat que, de plus en plus la République Démocratique Congo est condamnée par défaut au paiement des fortes sommes d'argent au niveau des instances judiciaires et des chambres arbitrales internationales, alors que le pays aurait dû éviter de telles condamnations. Notamment les cas de EXIMBANK China et DIG Oil.

Pour mieux défendre les intérêts de l'Etat Congolais, le VicePremier Ministre, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a été chargé de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour assurer une meilleure défense des intérêts de la République relatifs à tous ces dossiers qui remontent à plusieurs années et au besoin, pour la négociation devant conduire à des arrangements amiables pouvant consister à l'effacement pur et simple des créances mises à charge de la République. Secundo, concernant la directive du Premier Ministre sur la soumission préalable des Arrêtés au Conseil des Ministres, le Chef de l'Etat a rappelé l'obligation de respect de cette directive par tous et le report des Arrêtés pris en violation de ladite directive. Tertio, insécurité grandissante dans nos villes. Au vu de l'insécurité qui tend à se généraliser dans certaines villes de notre pays, en particulier à Kinshasa et à Lubumbashi, le Président de la République a instruit le Gouvernement à prendre toutes les dispositions pour enrayer ce cycle de violence tout en mettant en garde les autorités tant civiles que militaires qui se complaisent à tolérer une telle dégradation de la situation sécuritaire. Quarto, ouverture des restaurants, bars et autres espaces pour raison de Covid19. Le président de la République a reconnu la nécessité de la réouverture de ces espaces dans le souci d'atténuer l'impact de

Covid-19. Toutefois, il a préconisé que cette question soit étudiée par le Gouvernement pour concilier les exigences de la lutte contre la propagation de la pandémie et la reprise progressive des activités économiques.

II. Relativement aux points d'information : 1. Au nom du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense et Anciens Combattants, chargé des Anciens Combattants, a signalé que la situation générale demeure relativement calme et globalement sous contrôle sur l'ensemble du Territoire national, nonobstant la persistance d'actes d'insécurité dans les provinces de l'Est, œuvre des groupes armés au préjudice des populations locales. Le Ministre Délégué a rassuré que l'armée était bel et bien à l'œuvre à travers des opérations de petite, moyenne ou grande envergure, partout où la paix et la sécurité sont en danger.

2. Evolution de la situation de la pandémie à Covid-19 Se penchant sur la situation épidémiologique, le Ministre de la Santé a brossé le tableau de la pandémie entre le 10 mars et le 25 mai 2020. Il a été fait état au plan national de 2.545 cas confirmés, 68 décès et 365 cas de guérison. Le Ministre a déploré la multiplication malheureuse des incidents contre les équipes de la riposte, à Kinshasa surtout, Il a annoncé le lancement de dépistage de masse qui a commencé au stade des Martyrs. Il a enfin annoncé une dotation des équipes de riposte en matériels et équipements par la Banque Mondiale à hauteur de 2 millions de dollars américains, ainsi qu'une donation en médicaments par le Gouvernement Indien. Complétant le Ministre de la Santé, le Coordonnateur du Secrétariat Technique de l'Equipe de riposte au Covid-19, a déploré le relâchement observé dans le chef de la population en ce qui concerne les mesures barrières. Ce qui engendre des nouveaux foyers de cette pandémie notamment à la prison de Ndolo et dans la Zone de santé de Limete où femmes et enfants se réunissent, notamment en prière à plus de vingt. En marge de cette présentation, diverses préoccupations ont été soulevées par le Conseil, notamment sur l'efficacité de l'artémisia, la décentralisation des laboratoires spécialisés au plan national, l'évaluation des mesures de la gratuité de l'eau et du courant électrique, la reprise des cours dans les Provinces non contaminées et celle des seules classes terminales dans les provinces affectées, la problématique du protocole des soins relatifs au Covid-19, la faible exécution des mesures édictées, la stigmatisation, le manque d'informations, les mesures de prévention, ... Sur toutes ces questions, le Conseil des Ministres a engagé le Ministre de la Santé et les Ministres sectoriels à approfondir chacune d'elles en vue de trouver des mesures idoines. Il a également annoncé la mise en place d'une stratégie de communication de proximité, ainsi qu'une affectation financière aux Provinces pour leur permettre de faire direc-

tement face à la riposte. En ce qui concerne particulièrement la réouverture des écoles, le Chef de l'Etat présidera très prochainement une réunion avec les ministres sectoriels, les experts et les acteurs impliqués à cette fin.

3. La situation du charroi automobile des membres du Gouvernement Le Vice-Premier Ministre, Ministre des Infrastructures et Travaux publics a rendu compte au Conseil de la situation déplorable du charroi automobile du Gouvernement. Après débats et délibérations, le Conseil a chargé les Ministres sectoriels compétents de prendre toutes les dispositions pour une solution adéquate.

III. Le relevé des décisions de la 32ème réunion du conseil des Ministres a été approuvé.

IV. Abordant le quatrième point de l'ordre du jour relatif à l'examen et à l'adoption des dossiers, trois dossiers ont fait l'objet du Conseil, à savoir :

1. L'Etat des lieux de la réforme relative au basculement du budget moyen vers les budgets programmes et à la restructuration des services en charge. Intervenant à l'absence du Vice-Premier Ministre, Ministre du Budget empêché, le Vice-Ministre du Budget a noté qu'à trois ans du basculement national vers les budgets programmes, la mise en marche de cette réforme peine à prendre corps au sein du Ministère du Budget. Aussi s'est-il adressé au Conseil pour obtenir le soutien nécessaire pour la mise en place des structures attendues, ainsi que la nomination de leurs animateurs, au niveau de la Fonction Publique. A l'issue des débats, le Conseil a adopté les propositions du Ministère du Budget, la création par Décret des directions concernées et la proposition de nomination de leurs animateurs tout en demandant que la poursuite de cette réforme se fasse de manière irréversible.

2. Les états des lieux du projet de port en eaux profondes de Banana, cette question a été renvoyée à la prochaine réunion du Conseil pour permettre un complément d'informations.

3. Situation de la Société Minière de Bakwanga (MIBA SA) Le Ministre du Portefeuille a informé le Conseil des résultats de la mission d'audit qu'il a diligentée auprès de cette société et dont le rapport daté du 23 mars 2020 relève d'importants dysfonctionnements au titre de la conformité, de la gouvernance et management, de la production et de la gestion financière. Ce diagnostic établi, le Ministre du Portefeuille a proposé au Conseil une batterie de mesures thérapeutiques en vue de remettre à flot, autant que faire se peut, cette société qui constituait, hier encore, la fierté de toute la Nation. La situation actuelle de la MIBA SA a préoccupé profondément les membres du Conseil qui a décidé de la suspension immédiate du Conseil d'Administration et de la Direction Générale de la MIBA SA, ainsi que de la désignation des chargés des missions aux fins d'examiner les pistes de redressement de la situation et la convocation d'une

Assemblée Générale. V. Au cinquième point de l'ordre du jour, examen et adoption de trois projets de textes Trois projets de textes ont été soumis à l'adoption du Conseil des Ministres :

1. Le projet de la loi portant modalité d'application de l'état d'urgence et de l'état de siège en République Démocratique du Congo pour se conformer à l'article 85 de la Constitution. Suite du compte rendu de la 33ème réunion du Conseil des Ministres du 29/05/2020. Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Justice et Garde des sceaux a proposé à l'adoption du Conseil des Ministres le texte de la loi précitée, en précisant que cette dernière constitue le préalable pour la prorogation de l'Etat d'urgence par le Parlement. Le Vice-Premier Ministre a rassuré le Conseil sur le fait que le texte présenté avait déjà fait objet d'un examen et des amendements par la Commission des lois et textes réglementaires. Après débats et délibérations, le projet de loi a été adopté moyennant amendements et toilettage qui se feront par la Commission des lois et textes réglementaires dont la réunion se tiendra ce samedi 30 mai 2020 avant la transmission du projet de loi au Parlement.

2. Le projet d'ordonnance portant renouvellement de la durée du Programme national de Stabilisation et de Reconstruction dénommée STAREC. Après avoir rappelé l'historique et les missions de ce programme qui fonctionne sous la responsabilité du Premier Ministre, Madame la Vice Premier Ministre, Ministre du Plan a fait un plaidoyer pour le renouvellement de l'Ordonnance n°09/051 du 29 janvier 2009 qui le crée. Ce plaidoyer est motivé par les bons résultats engrangés par ce Programme dans les Provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ; résultats qu'on voudrait voir dupliquer dans des nouvelles zones de violence ; surtout que STAREC bénéficie toujours de l'appui de la stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilisation (ISSS) et celui de l'Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS) de la MONUSCO. Au terme des échanges qui ont porté pour l'essentiel sur plusieurs propositions d'amendements, ce projet d'Ordonnance a été adopté par le Conseil des Ministres. 3. Projet d'Arrêté interministériel portant fixation du tarif de vente de l'électricité par la société Congo Energy

SA. Conformément à la loi du 17 juin 2014 relative au secteur de l'électricité telle que modifiée par la loi du 13 décembre 2019, le Ministre d'Etat, Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité, a présenté et sollicité auprès du Conseil des Ministres l'autorisation de cosigner avec le Ministre de l'Economie Nationale, l'Arrêté interministériel de fixation de tarif d'électricité en faveur de Congo Energy SA. Après débats et délibérations, le Conseil a autorisé la cosignature dudit Arrêté. Commencée à 12h50, la réunion a pris fin à 21h00 ».

Fait à Kinshasa, le 29 mai 2020

Pour le Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et Médias empêché,  
Eustache MUHANZI MUBEMBE  
Ministre d'Etat, Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité

# Remise en question des opérations de maintien de la paix face à l'épreuve du covid-19

Réflexion de Michel Kaboyi

M. Michel Kaboyi, Directeur du Centre de recherche sur les opérations de maintien de la paix basé à Kinshasa, invite les congolais, dans le cadre de la Tribune COP sur le Covid-19, à réfléchir sur la remise en question des opérations de maintien de la paix mises à l'épreuve par le covid-19, notamment dans le cas de la MONUSCO.

Michel Kaboyi qui a élaboré un document à ce sujet, estime que le 29 mai a été toujours une occasion de rendre hommage et d'honorer la mémoire de plus de 3 900 Casques bleus qui ont perdu la vie en servant sous le drapeau des Nations Unies depuis 1948, dont 102 hommes et femmes en 2019 ; mais aussi et surtout, pour le Centre de recherche sur les opérations de maintien de la paix. Il rappelle, pour ce faire l'impérieuse nécessité de rendre justice à toutes les femmes victimes d'exploitation et d'abus sexuels commis par les Soldats de paix.

Voici sa réflexion

L'humanité est sous aspirateur, la terre n'est plus visitée, les musées sont devenus cimetières d'œuvres d'art, les peuples sont endeuillés, les populations affamées, les individus masqués dans le va et viens de la solitude du confinement, de la solidarité recherchée face à une situation nommée guerre, par les uns, test, par d'autres, mais, d'abord et avant tout une évidente problématique de sécurités nationale et internationale ; et après, une bifurcation écologique : la pandémie Covid-19.

A ce titre et à ce jour de la célébration de la journée internationale des Casques bleus, est-il opportun de faire remarquer que tout débat autour de la « guerre » renvoie immédiatement, en droit international, à l'action du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité, qui comprend quinze membres dont cinq permanents que sont la France, le Royaume-Uni, les États-Unis, la Chine et la Russie, est l'organe principal du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Ses décisions revêtant un caractère coercitif, ce dernier dispose d'une palette importante de pouvoirs s'il constate une menace ou une atteinte à la paix et à la sécurité internationales.

Non seulement le Conseil de sécurité est incontournable en cas de « guerre » ou, pour adopter la terminologie du droit international, d'agression armée et plus généralement de menace à la paix et à la sé-

curité internationales, mais encore il est l'un des principaux organes du multilatéralisme depuis 1945.

Or, le Conseil de sécurité est, officiellement, parfaitement silencieux sur la question du Covid-19 depuis le début de la crise. Lorsque celui-ci sortira de son silence institutionnel, la latence avec laquelle il aura réagi sera critiquée et servira vraisemblablement de base de réflexion quant à l'avenir du système multilatéral des Nations Unies, dont cette crise sanitaire révèle au grand jour les fissures.

Comment se fait-il que le Conseil de sécurité, enceinte privilégiée du multilatéralisme, soit aussi absent et ne s'exprime pas publiquement ? Autrement dit, où est confinée cette fameuse « communauté » internationale censée être si solidaire et unie en temps de crise ? Que révèle cette situation de l'état du multilatéralisme, dont l'on s'accorde bien souvent pour dire qu'il était déjà « en crise » avant la pandémie ? L'on ne peut que tenter d'avancer des réponses prudentes, l'actualité étant particulièrement mouvante, et quelques pistes de réflexion sujettes à caution.

Ce silence assourdissant, au sens d'Alain Pellet, se prolonge au niveau des Organisations régionales et des États, dans la mesure où, pour l'Afrique, hormis les quelques réunions tenues entre les Chefs d'État, aucune mesure sécuritaire n'a été entreprise sur le plan régional ni par l'Union Africaine directement ni par ses organes à titre indirect, sur base du Chapitre 8 de la Charte.

Cette date du 29 mai que la mémoire universelle garde à l'esprit en hommage à la date de création, en 1948, de la première des 72 missions de paix des Nations Unies, est une occasion de s'interroger sur la situation de la sécurité et de la paix au monde, en général, et en République Démocratique du Congo, en particulier. Cette dernière regorge, actuellement, la première opération de maintien de la paix en terme numérique et financier, la MONUSCO, dont l'histoire revendique, dans l'effective pratique, le droit au déshonneur et qui se confond avec l'évolution ininterrompue des conflits armés sur son territoire, depuis plus de deux décennies.

Rappelant qu'une opération de maintien de la paix est un organe subsidiaire du Conseil de sécurité, le Centre de recherche sur les opérations de maintien de la paix, COP en sigle, s'interroge sur les allures d'éternité d'un subsidiaire à l'action onusienne dont le bateau de pacification a chaviré bien avant l'accostage.

L'ironie du sort est la succession des capitaines qui s'échouent à la re-

cherche de l'ancien bateau qu'à la construction d'un nouveau, à tel enseigne que sans la comparer aux missions ayant marqué la trilogie funeste des Nations Unies, les forces négatives sans cesse en formation trahissent le serment des soldats valeureux au service de la paix et l'expérience des 72 années cumulées dans le maintien, l'imposition, le rétablissement, la construction ou la consolidation de la paix dans les pays hôtes. Chaque Résolution devient cette réalité une barge en rescousse susceptible de basculer à la moindre vague du souffle d'incursion rebelle.

La Résolution 2502 du 19 décembre 2019 du Conseil de sécurité proroge jusqu'au 20 décembre de l'année en cours le mandat de la MONUSCO et, à titre exceptionnel et sans créer de précédent ni remettre en cause les principes convenus régissant les opérations de maintien de la paix, de sa Brigade d'intervention. Assurer la protection des civils, appuyer la stabilisation et le renforcement des institutions de l'État ainsi que les principales réformes de la gouvernance et de la sécurité constituent les priorités stratégiques décidées par le Conseil de sécurité au sujet de la MONUSCO.

Ce tableau dressé des obligations mises à charge de la MONUSCO, par le Conseil de sécurité, sur base du Chapitre 7 de la Charte, se trouve renforcé par l'obligation de diligence imposée en matière des droits de l'homme à tout acteur de droit international, et accuse la passivité illégale de cet organe subsidiaire du Conseil de sécurité ayant reçu mission de stabiliser la paix en RDC.

La population congolaise a enregistré des morts au Kongo central, au Nord-Kivu, à Kinshasa, au Tanganyika, au Sud-Kivu, en Ituri, au Haut-Uélé et bien plus, sous l'œil observateur d'une ONU simple comptable des cas.

Cette posture est une faute à l'obligation de faire et remet en cause le bien-fondé de la MONUSCO disposant d'une Brigade d'intervention en RDC.

Le Centre de recherche sur les opérations de maintien de la paix, COP en sigle, salue la médiation de la MONUSCO, conformément aux missions prévues à l'article 33 de la Charte des Nations Unies et à la Résolution supra reprise, sans s'interdire de fustiger le silence et la passivité de la Mission onusienne en RDC, après ceux constatés sur l'ensemble de la « communauté » internationale, pour faire échec à toutes forces négatives qui se créent et qui resurgissent, d'une part, et pour soutenir les efforts diplomatiques du Gouvernement congolais à la suite des soup-

çons d'occupation de son territoire par les forces étrangères en violation des principes cardinaux du Droit international, d'autre part.

Avec plus de vingt-cinq milliards de dollars américains à titre de dotation budgétaire durant ses deux décennies, la MONUSCO n'a accompli aucune action historique pour le rétablissement, la restauration et/ou consolidation de la paix ; ce, malgré le renforcement continu de son mandat. A ce sujet, la Présidente de l'Assemblée Nationale de la RDC a opiné : « *il y a un malaise entre la présence, le coût de la MONUSCO en RDC, et les résultats obtenus* », avant de poursuivre : « *ça fait 20 ans que la MONUSCO est en RDC, cela doit être une des missions les plus longues et les plus vieilles au monde, c'est presque un milliard de dollars par an qui sont dépensés* ».

« *Les populations civiles congolaises, entre engagements et souffrances* », ne considèrent plus les casques bleus comme des protecteurs ; ils sont, pour elles, soit prédateurs soit spectateurs.

Le Centre de recherche sur les opérations de maintien de la paix constate, in fine, que la MONUSCO connaît, plus que jamais, une grave crise existentielle qui ne peut se guérir qu'avec une révolution paradigmatique profonde et une reconnaissance officielle de ses limites.

Cette année, les Nations Unies ont fait honneur à la Femme à travers le thème retenu : « *Les Femmes dans le maintien de la paix : une clef pour la paix* ».

Ici, une occasion de rappeler le rôle d'exemplarité dont a fait montre la Femme dans le maintien de la paix : elle sert avec fierté, elle oublie sa maternité pour protéger des enfants en détresse, elle n'use nullement de sa supériorité pour désagréger les droits de l'homme des plus nécessiteux, elle n'a jamais été soupçonnée ni, à cause d'elle, son contingent rapatrié pour cause d'exploitation et d'abus sexuels,... elle est l'image du maintien de la paix et un motif de respect à l'action des Nations Unies pour la paix.

Chaque 29 mai a, en définitive, toujours été l'occasion de rendre hommage et d'honorer la mémoire de plus de 3 900 Casques bleus qui ont perdu la vie en servant sous le drapeau des Nations Unies depuis 1948, dont 102 hommes et femmes en 2019 ; mais aussi et surtout, pour le Centre de recherche sur les opérations de maintien de la paix de rappeler l'impérieuse nécessité de rendre justice à toutes les femmes victimes d'exploitation et d'abus sexuels commis par les Soldats de paix.

## Union Africaine – UE : vers une nouvelle stratégie commune de partenariat

De notre correspondant à L'UE

En 2020, le partenariat stratégique entre l'Union africaine et l'Europe pourrait subir un sérieux lifting. Lors du sommet Afrique – Europe du mois d'octobre prochain, les deux partenaires mettront fin à l'actuelle stratégie commune mise en place en 2007. Pour la future coopération, une nouvelle stratégie commune devra être négociée.

En treize ans, des nouveaux défis et des opportunités liés à l'évolution du monde se présentent ouvrant la porte aux nouveaux domaines pour une coopération plus approfondie et plus efficace entre l'Afrique et l'Europe.

En perspective du sommet, des contacts se multiplient entre les représentants en vue d'établir la liste de ces nouveaux domaines qui sont entre autres : transition écologique et énergie, transformation numérique, croissance et emplois durables,



paix et gouvernance, enfin migration et mobilité.

Le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dans ce nouveau contexte, pourrait aussi connaître des réformes profondes. Celles-ci pourraient changer sa configuration actuelle. On le sait depuis deux ans, l'Union européenne avait annoncé sa décision de ne plus financer le fonctionnement du secrétariat général des ACP. Pour rappel, l'UE finance jusqu'à ce jour à hauteur de 40% le fonctionnement de ce secrétariat. On comprend dès lors la partici-

pation des ACP au sommet Afrique – Europe. Ce qui est un fait rare.

La nouvelle stratégie commune place les dirigeants africains devant leurs responsabilités. Les leçons doivent être tirées pour voir ce qui a marché ou pas dans le cadre de l'ancienne stratégie.

Lors des négociations à venir, l'expertise, et aussi le sens de responsabilité seront des atouts nécessaires du côté africain pour la mise en place d'une nouvelle stratégie avec l'Europe.

Jean Boole

### BURUNDI

## Le couple Nkurunziza atteint par le coronavirus?

L'épouse du président sortant du Burundi, Denise Bucumi Nkurunziza, a été évacuée de nuit par avion vers Nairobi; elle aurait été testée positive au Covid-19. Son mari, resté au Burundi, serait isolé et entouré d'une équipe de médecins, selon les informations qui circulent à Bujumbura.

Denise Bucumi, rapportait SOS Media Burundi jeudi dernier, a été évacuée dans la nuit par l'aéroport de Bujumbura qui, pour l'occasion, avait vu toutes ses lumières éteintes et son personnel, ainsi que les policiers de service, priés de quitter les lieux. Elle est montée à bord d'un avion sanitaire qui l'a amenée à Nairobi, la capitale kényane, malgré la fermeture des frontières. Elle est entrée à l'hôpital universitaire Aga Khan.

Selon la télévision kényane Citizen, la Première dame burundaise sortante serait aux soins intensifs, ainsi que trois de ses gardes du corps, après avoir été testés positifs au coronavirus. La télévision kényane officielle a également rapporté que Mme Nkurunziza serait atteinte de coronavirus.

Un pays « protégé par Dieu » du coronavirus

Il y a officiellement seulement 42 morts du Covid-19 au Burundi,



dont le président Nkurunziza a assuré qu'il était une exception parce qu'il était « protégé par Dieu » en raison de sa grande piété. Le pouvoir s'appuie sur une grande religiosité apparente au nom d'une « église du réveil », l'Eglise du Rocher, dont la Première dame est « révérende pasteur ».

Les élections – frauduleuses – du 20 mai, ont été précédées de deux semaines de campagne électorale qui ont vu des foules compactes se presser. Ni les cultes ni les matches de foot – dont Pierre Nkurunziza est un fervent partisan – n'ont été suspendus. Depuis plusieurs semaines, des voix s'élèvent au Burundi

pour critiquer cet aveuglement. Le gouvernement Nkurunziza a préféré expulser le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et trois de ses experts.

La radio (en exil) RPA rapporte de son côté qu'une maladie dont les symptômes ressemblent fortement à ceux du coronavirus a fait une quinzaine de morts en moins de deux semaines sur la colline Mugeru, dans la commune de Mishiha (province de Cankuzo), frontalière de la Tanzanie. Des collines voisines seraient également frappées, notamment Kaniha et Muyaga.

Marie-France Cros

### Côte d'Ivoire

## La CPI autorise l'ex-président ivoirien Gbagbo à quitter la Belgique sous conditions

La Cour pénale internationale (CPI) a annoncé jeudi autoriser sous conditions l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo à quitter la Belgique, où il était assigné à résidence depuis son acquittement en 2019 d'accusations de crimes contre l'humanité.

Tout pays dans lequel M. Gbagbo souhaitera se rendre doit notamment accepter au préalable de le recevoir, a indiqué un porte-parole de la Cour de La Haye. Et les juges ont rejeté la demande de liberté sans condition présentée par l'ex-chef d'Etat ivoirien.

Cela rend incertain un éventuel retour de M. Gbagbo en Côte d'Ivoire, où le parti qu'il a fondé, le Front populaire ivoirien (FPI), se prépare à l'élection présidentielle prévue en octobre.

« Nous sommes contents, c'était important que ces restrictions soient levées », a réagi auprès de l'AFP Franck Anderson Kouassi, le porte-parole du FPI. « On attend maintenant la date de son retour au pays. On va l'accueillir ».

L'ex-président ivoirien Henri Konan Bédié, chef du parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), principal mouvement d'opposition, a fait part de sa « joie », estimant que cette décision de justice est « un moment de bonheur pour la majorité des Ivoiriens ».

Le PDCI et le FPI ont conclu un accord politique en vue des prochaines élections présidentielle et législatives.

Après plus de sept ans passé en détention à La Haye, Laurent



Gbagbo a été reconnu non coupable en janvier 2019 de crimes commis entre 2010 et 2011 au cours des violences post-électorales en Côte d'Ivoire, qui avaient fait quelque 3.000 morts en cinq mois.

Gbagbo et son co-accusé Charles Blé Goudé, ex-chef des Jeunes patriotes ivoiriens, ont été libérés en février de la même année sous conditions, dont l'obligation de résider dans un Etat membre de la CPI disposé à les accueillir en attendant le procès en appel.

Gbagbo, 74 ans, vit depuis à Bruxelles, tandis que M. Blé Goudé, 48 ans, est resté à La Haye.

Début novembre 2019, la justice ivoirienne a condamné en appel M. Gbagbo par contumace à 20 ans de prison pour le « braquage » de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest pendant la crise post-électorale de 2010-2011. afp

## Donald Trump annonce le report du sommet du G7

Les dirigeants du G7, présidé cette année par les Etats-Unis, devaient se réunir par vidéoconférence fin juin en raison de l'épidémie de coronavirus.

Le président américain Donald Trump a annoncé samedi qu'il allait reporter le sommet du G7 prévu en juin aux Etats-Unis et qu'il allait inviter d'autres pays à se joindre à la réunion. « Je n'ai pas le sentiment que le G7 représente correctement ce qui se passe dans le monde. C'est un groupe de pays très dépassé », a déclaré Trump à des journalistes dans l'avion Air Force One, ajoutant qu'il aimerait inviter la Russie, la Corée du Sud, l'Australie et l'Inde à se joindre à un sommet élargi à l'automne.

Cela pourrait se produire en septembre, soit avant ou après l'Assemblée générale des Nations unies, a ajouté Trump.

Les dirigeants du G7, présidé cette année par les Etats-Unis, devaient se réunir par vidéocon-

férence fin juin en raison de l'épidémie de coronavirus.

Trump a cependant indiqué la semaine dernière qu'il pourrait finalement organiser ce grand



rassemblement, « principalement à la Maison Blanche » mais aussi potentiellement en partie dans la résidence présidentielle de Camp David, à la périphérie de Washington.

Les pays du G7 -- Royaume-Uni, Canada, France, Allemagne, Italie, Japon et Etats-Unis -- tiennent des réunions annuelles pour aborder nombre de sujets internationaux. afp

# Quand Ray Lema raconte les musiciens qui l'ont inspiré

Dans le temple de musique de Ray Lema, il y a Beethoven, Fela Kuti, Bill Evans, Jimi Hendrix et le guitariste Franco, à qui il rend hommage dans son dernier album.

Enfant, il faisait le ngembo, la « chauve-souris », grimant dans les arbres pour assister à des concerts. Des décennies plus tard, Ray Lema rend hommage à l'un des pères de la musique congolaise moderne, légende de la rumba : François Luambo Makiadi, dit Franco, fondateur de l'orchestre du Tout-Puissant OK Jazz et disparu en 1989. Avec son album live On entre KO, on sort OK, enregistré au festival JazzKif de Kinshasa en 2019, le pianiste et chanteur congolais revisite des morceaux du « Sorcier de la guitare », depuis ses débuts jusqu'à son célèbre tube « Mario » sorti en 1986, à la fin de sa carrière.

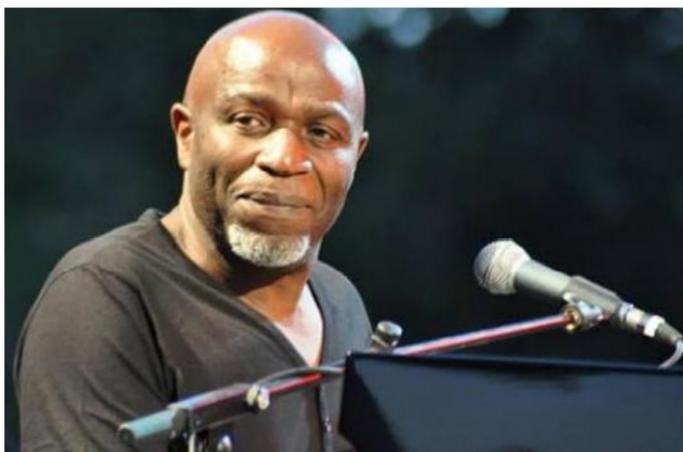
Sans dénaturer l'âme de l'œuvre originale, il y impulse un souffle rythmique contemporain, développe la section cuivres... Franco, également surnommé le « Grand Maître », le « Vénérable Yorgho », a fait danser tout le continent après les indépendances, en racontant les petits drames du quotidien. Héritier d'une philosophie musicale d'Afrique centrale, il a appliqué à la guitare ses rythmes traditionnels. Ray Lema nous a expliqué l'importance de cet artiste dans son parcours personnel. À cette occasion, il a aussi choisi quelques figures tutélaires de son panthéon, de Beethoven à Fela Kuti, et a détaillé en quoi leurs musiques l'ont inspiré, forgé.

« Franco, il a inventé le style de guitare sebene »

« Quand le festival JazzKif de Kinshasa m'a demandé de rendre hommage à un grand musicien congolais, j'ai tout de suite pensé à lui ! J'ai réarrangé neuf de ses morceaux, et l'enregistrement du live s'est tellement bien passé qu'on l'a sorti en disque. Franco a inventé un style de guitare très particulier dans la rumba congolaise : le sebene. Un motif qui soutient le moment de transe du morceau, où chaque instrument se déchaine. Franco était un autodidacte, il n'avait pas reçu d'instruction formelle, il était un genre de bad boy des quartiers de Kinshasa. À l'époque, on disait qu'il ne fallait pas suivre son exemple, car c'était un voyou ! Les gens le jugeaient piètre guitariste sous prétexte qu'il répétait toujours ce même motif musical. Mais il l'a imposé, et c'est devenu un style à part entière au sein de la rumba congolaise. En 1974, j'ai été nommé directeur des musiques du Ballet national du Zaïre (ex-RDC NDLR). J'ai sillonné le pays à la recherche de musiciens. Après cette expérience, j'ai réalisé l'importance de Franco : sa manière de jouer de la guitare était une transposition de ces musiques traditionnelles, de ces roues rythmiques. »

« Beethoven, le premier dont j'ai étudié les partitions »

« Il est le premier musicien à m'avoir influencé. À 13 ans, je suis entré au petit séminaire, bien décidé à devenir prêtre. On nous a fait passer des tests d'aptitude, et d'après mes résultats, les prêtres en ont conclu que j'étais musicien. J'ai alors commencé l'orgue, accompagnant les musiques grégoriennes. Pour développer mes aptitudes, les prêtres ont fait venir un piano depuis Bruxelles. Beethoven est le premier musicien dont j'ai étudié les partitions. J'ai joué sa Sonate au clair de lune pour mon premier concert, j'étais trempé de sueur tellement je flippais ! Aujourd'hui, je continue à travailler ses œuvres. Il m'a beau-



coup influencé dans sa manière de composer, de penser la musique. Pourquoi son œuvre me touche-t-elle ? C'est presque désacraliser une musique que de tenter de l'expliquer.

Dans le monde entier, on étudie les compositeurs classiques européens, du Japon à la Chine, du Brésil à Cuba... Sans doute parce que ces artistes ont développé la technique instrumentale à un niveau tellement élevé. D'habitude, un compositeur crée à partir de sa propre musique, selon sa maîtrise de l'instrument ou de sa voix. Mais ces musiciens européens se sont détachés de ces limitations : en composant sur papier, ils écrivaient la musique dont ils rêvaient, imaginant des choses que parfois eux-mêmes ne pouvaient pas jouer ! Comme un écrivain, qui imagine, construit son histoire, libre avec son stylo, faisant fi des limites du réel. On joue ainsi l'imagination d'un humain. C'est la grandeur de ces musiciens. Parfois, il faut passer des mois, voire des années, sur le piano avant de pouvoir maîtriser certaines pièces de Chopin. Avec Mozart, Beethoven m'a donc transmis cette passion pour la composition. »

« Jimi Hendrix, j'avais l'impression que sa guitare chantait plus que lui-même »

« Quand j'ai quitté le séminaire, je n'avais plus de piano, ma sœur m'a alors offert une guitare. Je suis donc devenu guitariste, et j'ai découvert Jimi Hendrix. Il m'a vraiment captivé, j'avais l'impression que sa guitare chantait plus que lui-même ! Je suis devenu rockeur, dans ce style très chantant, parlant. Aujourd'hui je n'en joue plus trop, car on a souvent reproché à ma musique de partir dans toutes les directions. Quand j'ai démarré ma carrière en France, la Fnac avait dit à mon producteur de l'époque, Jean-François Bizot : « On ne sait pas dans quelle case classer ton musicien, il n'est pas vraiment world music, car il y a des passages de rumba, de rock, de traditionnel africain... Il ne peut pas se réduire, se formater un peu ? » Voilà comment, peu à peu, on m'a conseillé de me diriger vers le jazz. Donc, je ne joue plus vraiment de rock, mais j'ai toujours mes guitares. Ce serait difficile pour moi de lancer une carrière dans ce style, j'arriverais face à un public qui ne me connaît pas. Et aujourd'hui, il y a un certain rock bête et méchant que je n'aime pas : on entend un ronflement de guitares, mais c'est l'apparence du rock, pas son essence. »

« Bill Evans, il fait toutes les harmonies parfois avec trois notes »

« Un pianiste de jazz est surtout fasciné par la science des harmonies, et celle de Bill Evans m'a beaucoup impressionné. Les jazzmen adorent les accords touffus, comme s'ils parvenaient à s'inventer des doigts pour placer plus de notes ! Bill Evans fait toutes les harmonies parfois avec trois notes seulement ! Sa musique sonne très limpide alors qu'il y a des harmonies d'une

complexité extraordinaire. Ce mélange de simplicité et de sophistication est la qualité des grands maîtres. Keith Jarrett est aussi dans cette lignée. Il parvient à faire chanter le piano, avec sa manière d'exécuter des legato [lier les notes, sans interruption de son, NDLR], on croirait parfois entendre une guitare ! J'ai aussi beaucoup travaillé le phrasé d'Oscar Peterson, un virtuose du piano : l'impression que deux personnes jouaient en même temps !

Ma passion pour la musique est celle d'un instrumentiste. Je passe ma journée sur le piano, je m'immerge dans cet univers magique. C'est un instrument très complet : on peut faire la mélodie, la basse, la percussion... Avec ses 88 notes, c'est l'instrument le plus étendu du monde musical. Le piano est comme une montagne : plus on grimpe, plus on voit loin, on découvre de fantastiques paysages. Et c'est un merveilleux révélateur. Simplement en le touchant, quelque chose se réveille en vous. Vous découvrirez que le véritable instrument, c'est l'humain. Jouer mène vers la connaissance de soi, c'est fabuleux. Et pour paraphraser Einstein, le génie réside dans le travail. La musique requiert de la concentration, de la patience, de la régularité, de l'écoute. »

« Fela Kuti, un grand homme, très instruit et engagé »

« La première fois que je l'ai vu, c'était à Lagos en 1977, dans sa boîte de l'Afrika Shrine au sein de sa République de Kalakuta. J'accompagnais Tabu Ley Rochereau et Franco qui se produisaient dans un festival de la capitale nigérienne. On nous a alors invités à découvrir le patron de la musique populaire du pays. C'était très impressionnant ! On débarque dans cette boîte très sombre, envahie d'un épais nuage de ganja, et on voit Fela en caleçon sur scène, chanter dans le micro de son saxophone autour du cou... On était scotchés, intimidés, nos aînés Tabu Ley et Franco étaient cloués sur place ! Surtout pour les musiciens congolais, chez qui l'apparence, les vêtements extravagants comptent beaucoup : ici, la vedette joue en calbar ! Quelle puissance d'écouter cet artiste, avec ses sections cuivres et percussions, sa voix et ses yeux rouges comme des braises.

Plus tard, en 1985 en France, nous avons formé le groupe Caravane Jericho pour demander la libération de Fela, alors emprisonné dans son pays. Une fois sorti, il est venu à Paris nous remercier. Il parlait comme un pur british, alors que, sur disque, il utilise un anglais à la limite du pidgin. Je lui ai demandé pourquoi. Il a ri et m'a confié : « Là-bas, quand je chante, j'incarne mon personnage ! » C'était un grand homme, très instruit et engagé. Il m'a beaucoup influencé concernant l'engagement. Quand on chausse les lunettes de notre culture africaine, on voit que le système mondial capitaliste est source de multiples malheurs. J'aimerais que les artistes africains connaissent mieux leur culture, car nous n'avons pas besoin de couler avec le bateau du capitalisme sauvage. Ce n'est pas le nôtre. Une autre artiste engagée m'a beaucoup marqué par son intensité : Miriam Makeba. On entendait toute la douleur de sa vie dans sa musique. »

Astrid Krivian  
Le Point

## Fally Ipupa, Youssou Ndour, Angélique Kidjo, Tiken Jah Fakoly et les autres agrémentent la Journée mondiale de l'Afrique



La journée mondiale de l'Afrique a été célébrée, le lundi 25 mai. Cette date marque donc la création de l'Organisation de l'Unité africaine (en 1963 à Addis-Abeba). A cette occasion, les grands noms de la musique africaine ont donné un concert virtuel, concert qui a été relayé sur au moins deux cents (200) chaînes de télévision africaine.

Parmi les artistes qui ont presté, il y avait le Congolais Fally Ipupa, le Sénégalais Youssou Ndour, la Béninoise Angélique Kidjo, les Maliens Salif Keita et Oumou Sangaré, l'Ivoirienne Tiken N'djafa Koli et les autres. En effet, les musiciens ont chanté de chansons, sensibilisant notamment la population sur l'observance des mesures prises par l'OMS et des autorités sanitaires pour lutter contre le COVID-19.

Il convient de signaler que bien avant le concert, les leaders du continent ont organisé des échanges et débats en ligne au tour de la gestion optimale de la pandémie de coronavirus et de la problématique sur comment repenser l'Afrique sur tous les plans après cette crise sanitaire.

Fabrice Lukamba

## Après Fally Ipupa, Koffi Olomide promet du feu à l'Accor Arena en 2021

Voilà une nouvelle qui pourra apaiser les fans de Koffi Olomide dit le Quadra Kora. L'artiste annonce un concert dans la mythique salle parisienne Accor Arena ex Bercy le 13 février 2021. « J'étais privé de la scène en Europe. Ce sera un concert jamais livré en Europe. Un concert qui restera dans les annales de la musique » se vante l'auteur-compositeur de Coucou.

Koffi Olomide dit concentrer toute son énergie pour la réussite de cet événement. « Ce sera le concert de ma vie, le Samedi 13 février 2021. Quand j'y pense, j'ai des larmes aux yeux » dit-il. L'artiste invite ses fans à se procurer les Billets en masse. « Il n'y a que 42000 places. Dès que l'annonce de l'ouverture de la billetterie sera faite, je demande à mes mélomanes de me témoigner leur amour. Que ces billets ne fasse pas deux semaines. Que toute l'Afrique me soutienne. »

Le 28 février dernier, Fally Ipupa a signé le retour de la musique congolaise en Europe en livrant un concert à l'Accor Arena. Et voici Koffi Olomide, son ancien patron qui lui emboîte les pas.

Glody Tholi

Transfert

## Moïse Katumbi tenté par le projet Anderlecht

C'est une petite bombe qu'a lâché Politico.cd dans l'après-midi de ce vendredi 29 mai. D'après ce site d'information générale, le nom de Moïse Katumbi circule dans les travées du Sporting Club Anderlecht. Le président du club de Kamalondo serait parmi ceux qui voudraient mettre de l'argent au sein du club mauve. Politico précise qu'il s'agit d'un journaliste belge qui a lâché la bombe sur la chaîne belge RTBF.

« Petit scoop pour les supporters du club d'Anderlecht : on parle beaucoup de Moïse Katumbi. C'est une de grosse fortune africaine, président du TP Mazembe, l'un des grands clubs africains, (...) et qui pourrait arriver à Anderlecht d'une façon ou



d'une autre, peut-être en injectant de l'argent » aurait-il glissé.

La direction du club n'a pas encore réagi. Quoi qu'il en soit, le

paysage sportif congolais est en alerte après cette annonce. Dossier à suivre.

Footrdc.com

## Covid-19 : La CAF milite pour la survie de ses fédérations membres

Lors de sa réunion de jeudi 28 mai 2020 via vidéoconférence, le Comité d'urgence de la CAF a approuvé la distribution immédiate de subventions financières aux associations membres (MA) pour soutenir la gestion du football au niveau national fortement touché par le COVID-19.

Un total de 10,8 millions USD sera transféré aux 54 associations membres du continent dans le cadre d'un plan de secours pour alléger la charge financière de la communauté du football africain en ces temps sans précédent.

« En raison de la propagation rapide du COVID-19, les associations membres africaines ont suspendu toutes les compétitions nationales, ce qui a imposé d'énormes charges financières sur leurs épaules. La CAF a donc décidé de modifier les conditions d'éligibilité pour accéder aux subventions annuelles, afin que toutes les AM puissent en bénéficier pendant cette période difficile », a déclaré le président de la CAF, Ahmad Ahmad.



mad Ahmad.

De plus, les FAC évaluent l'opportunité d'un soutien financier supplémentaire aux AM pour la reprise et l'organisation de leurs compétitions nationales.

Il y a deux semaines, la CAF a annoncé la distribution de 3,5 millions USD aux participants des compétitions Inter-clubs pour la saison 2019 - 2020. Les deux compétitions inter-clubs, Total CAF Champions League et Total CAF Confederation Cup, ont été sus-

pendues après les matches de quart de finale en raison de COVID-19.

Pendant ce temps, la CAF surveille la situation de près et travaille avec les autorités compétentes, notamment l'Organisation de la santé (Wealth Health Organization), la FIFA, entre autres, sur l'impact du virus sur le continent, et annoncera les développements de nos compétitions en temps opportun.

Cafonline.com

## Mercato : Carlo Ancelotti attend Christian Luyindama à Everton

L'intérêt d'Everton pour Christian Luyindama se précise. Les tabloïds anglais en parlent de plus en plus. Le manager des Toffees, Carlo Ancelotti, veut renforcer le secteur défensif lors du prochain mercato, Christian Luyindama, le congolais de Galatasaray est très désiré par le technicien italien.

Everton est en concurrence avec d'autres clubs anglais en course pour le recrutement de l'ancien joueur du TP Mazembe et du Sa Majesté Sanga Balende. Galatasaray n'est pas vendeur mais ne sau-



rait pour autant conserver son défenseur central face aux appétits des clubs de la Premier League, championnat qui fait rêver l'ancienne star du Standard de Liège.

Les dirigeants d'Everton seraient prêts à formuler une offre avoisinant les 15 millions d'euros pour faire plier le géant turc et attirer Luyindama à Goodison Park. Carlo Ancelotti tient fermement au recrutement du défenseur de 26 ans dont le style de jeu et le physique imposant semblent tous faits pour le football anglais.

Rédaction/ Footrdc.com

## La déclaration d'amour de Gary Lineker à Lionel Messi: «Il transforme le sport en art»

Le chroniqueur vedette de la BBC a pris sa plus belle plume pour conter les louanges du génial argentin.

«Lionel Messi est un joueur qui suscite des émotions comme aucun autre.

Il transforme le sport en art», c'est dans ces termes élogieux que l'ancien international anglais Gary Lineker commence son ode à la gloire de *La Pulga*. Aujourd'hui chroniqueur à la BBC, celui-ci ne tarit pas d'éloge sur le joueur du Barça.

«Chaque fois que je le regarde, il y a des moments où vous dites simplement 'comment fait-il cela ? Il réalise des choses trois ou quatre fois par match que je n'ai probablement jamais réussi une seule fois dans ma carrière. Il réalise des choses que personne d'autre ne peut faire», constate, ébahi, le présentateur de *Match of the Day*, qui compare Messi à Michael Jordan, dont le documentaire *The Last Dance*, a été diffusé il y a quelques semaines sur ESPN. «On pourrait décrire Messi de la même manière que Jordan, comme une icône dont l'impact et la capacité transcendent de loin son propre sport.»

Comme souvent, on compare le jeune Argentin à son grand rival de la décennie, Cristiano Ronaldo. Si sur certains points, Lineker avoue que le Portugais est supérieur à l'Argentin, «c'est un meilleur buteur par exemple», l'ancien joueur affirme que le joueur du Barça est un profil plus complet. «Meilleur dribbleur, meilleur passeur, il voit des choses que des personnes normales ne voient pas. C'est comme s'il regardait le match du dessus en



jouant en même temps, mais même cela ne rend pas justice à son génie.»

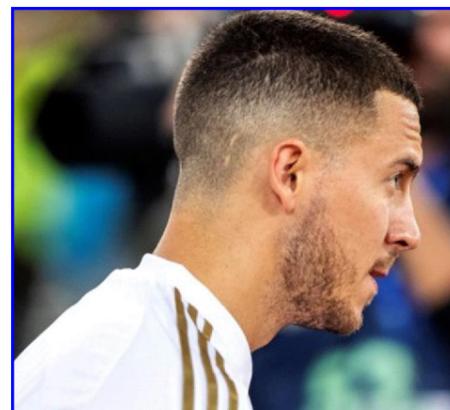
Gary Lineker est également impressionné par la longévité de Lionel Messi qui est au sommet du football depuis près de 15 ans. «Peut-être que la grandeur de Ronaldo a également aidé, car ils se sont l'un et l'autre poussés à des sommets encore plus élevés au fil des ans. Mais il n'y a jamais eu de problèmes en dehors du terrain pour distraire Messi, contrairement au chaos qui entourait souvent Maradona à son apogée, et il dément le mythe selon lequel les génies ont des défauts.»

Gary Lineker n'hésite justement pas à comparer Messi à son illustre compatriote mais les défauts en moins. «Je n'ai jamais pensé voir un meilleur joueur que Maradona, mais quand je regarde Messi, il fait tout et plus que ce que Diego ne pourrait faire», poursuit l'Anglais qui estime que critiquer Messi parce qu'il n'a jamais remporté de Coupe du monde, et est resté au Barça toute sa carrière, est un non-sens.

«Nous ne l'avons pas vu depuis plus de deux mois maintenant à cause de la pandémie de coronavirus mais il semble que la Liga va reprendre à huis clos très prochainement en Espagne. Ce ne sera pas pareil sans public, cela ne fait aucun doute, mais Messi est peut-être la seule chose que nous pourrions apprécier sur le football sans fans» a conclu Gary Lineker.

## Eden Hazard "s'ennuyait" à Chelsea avec Maurizio Sarri

Eden Hazard (29 ans) a laissé un souvenir impérissable dans les travées de Stamford Bridge, où il a fait les beaux jours de Chelsea de 2012 à 2019. La réciproque n'est pas forcément valable lors du passage de Maurizio Sarri (61 ans) sur le banc des Blues lors de l'exercice 2018-2019. Gianfranco Zola (53 ans), ancien joueur du club londonien (1996-2003) et adjoint du technicien italien lors de sa



courte aventure anglaise, a en effet expliqué que l'attaquant du Real Madrid s'ennuyait sous la houlette du coach actuel de la Juventus, qui demande beaucoup d'efforts la semaine à l'entraînement.

«Les joueurs talentueux, comme Eden Hazard ou Willian, qui te font gagner un match à eux seuls, ont souffert de ce genre d'exercices, mais les autres en avaient besoin. Mais c'était nécessaire

pour le reste du groupe. Pour être honnête, ils étaient quand même incroyables parce qu'ils s'ennuyaient, mais continuaient à s'appliquer», a confié Zola à *beIN Sports*. «Au début, tout le monde était attentif, mais les semaines ont passé, les matches s'accumulaient, et ils ont fini par s'ennuyer. Mais s'ennuyer fait partie de notre travail. Parfois, il faut s'ennuyer et insister sur ce qu'on fait pour s'améliorer.» Et triompher, en atteste la victoire de Chelsea en finale de la Ligue Europa (4-1) face à Arsenal cette année-là, au cours de laquelle Eden Hazard a particulièrement brillé (21 buts et 17 passes décisives toutes compétitions confondues).

Pentecôte

## Moïse Katumbi réclame le Saint-Esprit pour les Congolais !

Toujours préoccupé par le sort de son pays, Moïse Katumbi Chapwe, en fervent croyant, a capitalisé l'opportunité du dimanche de la pentecôte pour demander à l'Éternel de combler les Congolais du Saint-Esprit. Le Président du parti Ensemble pour la République a émis ce vœu sur son compte Twitter hier dimanche 31 mai 2020. « *En ce jour de Pentecôte, prions pour que l'Esprit Saint répande dans nos cœurs un puissant souffle d'amour & de tolérance afin que règne la paix au #Congo & que partout triomphe l'unité dans la diversité de toutes nos communautés qui font la richesse & la beauté de notre pays* », a écrit le Chairman de TP Mazembe.

Depuis qu'il est rentré au pays, Moïse Katumbi ne cesse de verser les

larmes sur le sort commun du Congolais, et d'en appeler à l'union de cœurs et d'actions pour remettre la République Démocratique du Congo sur les rails de son développement. C'est ce qui justifie son engagement pour une opposition constructive, débarrassée de considérations sentimentales pour ne privilégier que l'intérêt collectif.

Le contexte s'y prête bien en ce moment où le pays affronte les ravages de la pandémie à coronavirus auxquels se greffent les détournements des deniers publics, le bradage (hérité) du tissu économique, avec à la clé, le sabotage de l'entreprise publique ayant constitué par le passé, le soubassement de la richesse nationale.

LR



## Epsp : Année blanche et mécanisation de nouvelles unités !

Le 6 ou 7 juin prochain, le gouvernement sera appelé à se prononcer sur la prorogation ou pas de l'état d'urgence relatif à la persistance de la covid-19. Il s'agira d'un troisième report du déconfinement alors que le pays vit au ralenti. La marge de manœuvre de la majorité des Congolais est tellement réduite qu'il s'observe dans l'opinion colère, énervement et méfiance vis-à-vis des autorités. Selon la grande masse, le gouvernement a tendance à recourir à la covid 19 pour tout justifier. C'est le cas de nouvelles unités du secteur de l'enseignement primaire, secondaire et Technique ( epsp) qui sont lassés de promesses toujours renouvelées de leur ministre de tutelle. En plus, rien ne vient non plus rassurer quant à l'évitement d'une éventuelle année blanche. W.K.

La covid-19 ne cesse de progresser en RDC, particulièrement à Kinshasa où la grande masse n'est pas convaincue de l'existence de cette pandémie. Pour les Kinois et autres congolais habitant les grandes

villes du pays, la covid-19 serait un business de grandes puissances mondiales. Raison pour laquelle les gestes barrières et autres mesures de sécurité ne sont pas respectés. Même la contrainte-amende de 5 mille fc pour non port de masque n'y fait grand effet.

Il est vrai que depuis le week-end la barre de trois mille contaminés a été franchie. La propagation

atteint la vitesse de croisière à Kinshasa et dans certaines grandes villes du pays, notamment Lubumbashi. Contrairement à ce que pense le gouvernement, ce danger est loin d'inquiéter la grande masse qui broie du noir depuis la déclaration de cette pandémie qui a mis en difficulté les grandes économies occidentales. Habitue à vivre au quotidien, le Congolais moyen crie son ras-le-bol.

Le confinement devient un joug trop lourd à porter. Dans la mesure où sa marge de manœuvre est très réduite. La fermeture des bars, lieux de culte et écoles l'enserme au point qu'il a hâte de retrouver sa liberté de mouvement.

Dans la foulée, s'élève le cri de détresse des enseignants nouvellement engagés qui voient l'espoir de leur mécanisation se transformer en mirage. Les assurances données en avril dernier par le ministre de l'Epsp fondent comme la cire au soleil. Ces fonctionnaires ne sont pas d'avis que le traitement de la covid-19 pousse le gouvernement de remplir ses obligations.

Un autre cri de désapprobation vient du côté des parents qui se disent non fixés sur le sort de l'année scolaire, mais aussi académique, en cours. La sortie très médiatisée du ministre de l'Epst le 31 mai dernier n'a rien apporté quant à leur préoccupation. Promesse sur promesse.

Désormais, tous les regards sont tournés vers le chef de l'Etat qui devra, le 6 ou le 7 juin prochain prononcer la fin de l'état d'urgence ou sa énième prorogation qui ne fait plus unanimité dans l'opinion nationale.

## L'UNC déplore les décès à la présidence...

...et exige l'implication d'un médecin légiste international pour autopsier le corps du juge Raphaël Yanyi



Dans un communiqué daté du 30 mai 2020 et parvenu ce dimanche à la rédaction de 7SUR7.CD, l'Union pour la Nation Congolaise (UNC) de Vital Kamerhe dénonce les critiques "tendancieuses" dirigées contre son président national et ses avocats à la suite de la mort "inopinée" du juge Raphaël Yanyi, qui présidait la composition chargée de porter un jugement dans le procès opposant le ministère public aux prévenus Kamerhe et consorts.

"*Tout en saluant la mémoire de nos compatriotes décédés et en présentant ses condoléances sincères à leurs familles respectives, l'UNC consternée et soucieuse, elle aussi, de faire la lumière sur ces morts inquiétantes à la présidence de la République et le décès inattendu du juge Raphaël Yanyi, condamne fermement cette campagne d'intoxication de l'opinion et dément toutes les accusations infondées portées contre elle et son président national*", lit-on dans ce communiqué signé par Aimé Boji Sangara, secrétaire général a.i.

Dans la foulée, l'UNC exige, pour ce faire, l'implication d'un médecin légiste indépendant et international pour autopsier le corps du juge décédé dans des circonstances non encore élucidées jusqu'à ce jour.

En outre, l'UNC en appelle à la conscience des uns et des autres au respect des morts, tel que l'exigent selon ce parti, les croyances religieuses et les valeurs traditionnelles congolaises.

"*Évitons d'utiliser la mort des compatriotes comme un outil de chantage politique et/ou d'instrumentalisation de la population*", a martelé cette formation politique.

L'Union pour la Nation Congolaise a, par ailleurs, salué la sortie médiatique du porte-parole du chef de l'Etat, Kasongo Mwema Yamba Y'amba qui a affirmé sur les antennes de la Radio Télévision Nationale Congolaise que les décès déplorés à la présidence sont dus au coronavirus.

Jephté Kitsita